



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

Délibération n°2022-21

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE du 1^{er} juillet 2022

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 24 juin 2022, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M^{me} Claudie SONNET, Vice-Présidente, M^{me} Christine BOURDEL, M^{me} Simone GITEAU, M^{me} Brigitte PALIERNE, M^{me} Jocelyne GAUTIER, M^{me} Jacqueline DURAND, M. Loïc GUILLEMOT, M^{me} Marie-Jo. HAVARD.

Excusés : M. Alain HUNAULT, Président (avait donné pouvoir à M^{me} Claudie SONNET), M^{me} Odile ONILLON (avait donné pouvoir à M^{me} Jacqueline DURAND).

Absent : M. Bernard GAUDIN.

Objet : **Rapport d'Activité 2021**

EXPOSÉ

Madame la Vice-Présidente présente le rapport d'activité 2021 du CCAS. Chaque année, ce rapport obligatoire rend compte des actions du Centre Communal d'Action Sociale durant l'année écoulée.

DÉCISION

Le Conseil d'Administration prend acte du rapport d'activité 2021 du Centre Communal d'Action Sociale.

Fait et délibéré à Châteaubriant, le 1^{er} juillet 2022

Pour Le Président, et par délégation,
La Vice-Présidente,



Claudie SONNET

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20220706-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-07-2022

Publication le : 07-07-2022

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET



Mis en ligne le

7/07/2022

Hôtel de Ville - B.P. 189 - 44146 Châteaubriant cedex
Tél. 02 40 81 02 32 - Fax 02 40 28 16 04 - Site internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>
e-mail : mairie@ville-chateaubriant.fr

R A P P O R T D ' A C T I V I T É 2 0 2 1

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-2022-0706-3

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06-07-2022

Publication le : 07-07-2022

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET



Mis en ligne le

7/07/2022

Président, Vice-Présidente et Membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Châteaubriant,
À Châteaubriant, le 1^{er} juillet 2022



Le Président,

Excusé

Alain HUNAULT

La Vice-Présidente,

Claudie SONNET

Les Membres,

Christine BOURDEL

Brigitte PALIERNE

Loïc GUILLEMOT

Simone GITEAU

Jocelyne GAUTIER

Odile ONILLON

Excusée

Bernard GAUDIN

Absent

Jacqueline DURAND

Marie-Jo HAVARD



VILLE
de
CHATEAUBRIANT



CC
Centre Communal d'Action Sociale

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

LE MOT DU PRÉSIDENT & DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de soutien à la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées...

Il emploie 47 agents au 31 décembre 2021, soit 37,55 Équivalents Temps Plein.

Au cours de l'année 2021, 7 461 personnes ont été accueillies physiquement et 10 030 personnes recensées.

L'année 2021 a été marquée par :

- La participation active des personnels du Foyer Restaurant, au niveau administratif, lors de la mise en place du Centre de Vaccinations à la Halle de Béré en janvier, et ce jusqu'en juin ;
- La désignation, en mai, d'un nouveau référent pour le quartier prioritaire « Ville-Aux-Bois » « l'interface » entre les habitants, jeunes et moins jeunes, et la Municipalité ;
- La mise en place du programme « Sportez-vous bien ! » à compter de septembre : 100 personnes à découvrir ou redécouvrir l'activité physique (*séances pour adultes et ateliers élémentaires de Châteaubriant*).

Élargir et améliorer nos services et notre contribution pour répondre au mieux aux besoins des castelbriantais est et restera une priorité du CCAS.

SOMMAIRE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE p. 1 à 5

Missions.....	1
Conseil d'Administration.....	2
Organigramme.....	3
Accueil.....	4

L'AIDE SOCIALE..... p. 6 à 9

Aide sociale légale.....	6
Aide sociale facultative.....	7
1) Les secours.....	7
2) Les aides financières aux associations.....	8

L'ACTION SOCIALE..... p. 10 à 27

Accompagnement social.....	10
1) Accompagnement RSA.....	11
2) Accompagnement hors RSA.....	14
3) Aides financières instruites dans le cadre de l'accompagnement social.....	15
4) Point Conseil Budget.....	16
5) Actions collectives d'accès aux droits.....	19
6) Habitat Indigne.....	21
Logement social.....	22
Local SDF & Mise en Sécurité.....	24
Écrivain Public.....	25
Sorties à la journée.....	26

Un glossaire regroupe tous les sigles pages 58 et 59

LA PRÉVENTION : AU CŒUR DE NO

Actions de Santé Publique

- 1) Mieux vivre au quotidien a.....
- 2) Mieux accompagner la ma.....
- 3) Sportez-vous bien !.....
- 4) Prévention des violences i.....

Conseil Local de Sécurité & de P

- 1) Sécurité routière.....
- 2) Prévention respect & citoy.....
- 3) L'aide aux victimes.....
- 4) CDDF.....

LE CENTRE DE SOINS & LES SERVICE

Centre de Soins Infirmiers (CSI) .

Service d'Aide À Domicile (SAD)

Téléassistance

Service de Soins Infirmiers À Do

Plan Départemental « Canicule »

Livres & Moi

Foyer Restaurant.....

- 1) Activité.....
- 2) Service Taxi.....
- 3) Extension du Foyer Restau

Noël des Aînés.....

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PREVEN

Le Centre d'Action Sociale est un établissement public administratif communal intercommunal (**art. L123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles**).

SANTÉ

La loi particulière n°86-17 du 6 janvier 1986 a défini et organisé les Centre Communal d'Action Sociale. Le décret n°95-562 du 6 mai 1995 a poursuivi dans cette direction. Ainsi, dans chaque commune, le Centre Communal d'Action Sociale (ou le Intercommunal d'Action Sociale) répond à deux missions principales :

« Il anime une action générale de **prévention** et de **développement social** commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées... »

(art. L123-5 c

« Il participe à **l'instruction des demandes d'aide sociale** et les transmet à l'compétente. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une ob indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande. »

(art. L123-5 c



SOLIDARITE



LOGEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION



6 MEMBRES ÉLUS

Alain HUNAUT, Maire & Président de droit,
Claudie SONNET, Vice-Présidente, Adjointe
à la Solidarité et au Handicap
Christine BOURDEL, **Simone GITEAU**,
Bernard GAUDIN, **Brigitte PALIERNE**,
Conseillers Municipaux.



5 REPRÉSENTANTS

Jocelyne GAUTIER - UDAF
Loïc GUILLEMOT - AFM-Tél
Marie-Jo. HAVARD - Co

LE BUDGET



Dépenses : 1 701 938,56 €

Recettes : 1 755 699,37 €

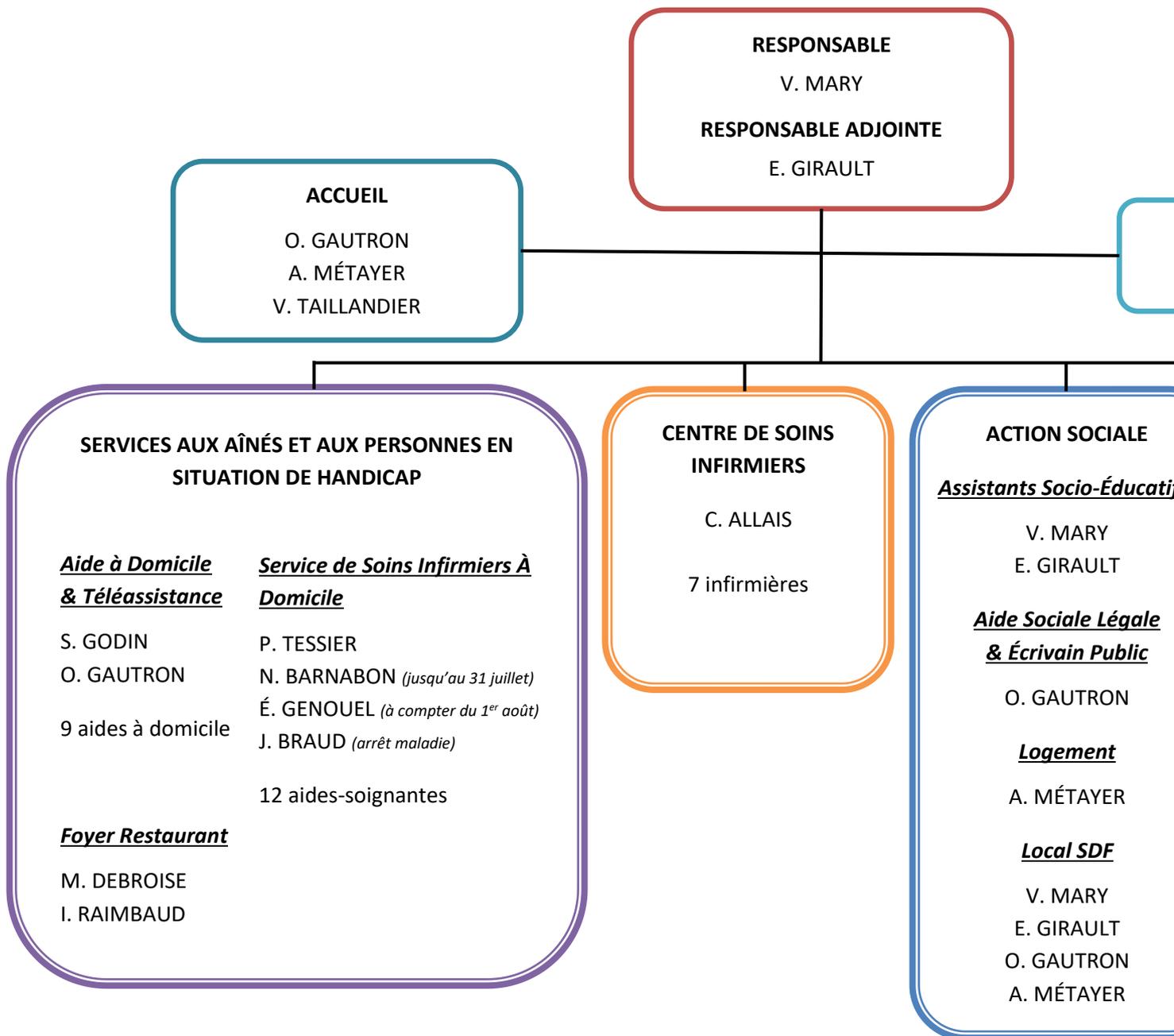
Subvention de la ville : 500 000 €

Par délibérations, le Conseil d'Admin
du CCAS.

En 2021, le Conseil d'Administratio

La Commission Permanente, quant

soit **55 délibé**



ACCUEIL

Accueil physique : 7 461 personnes, soit 622/mois

Accueil téléphonique : 10 033 appels, soit 836/mois



STAGIAIRES	
CSI	2
SAD	7
SSIAD	7
CCAS	9
Foyer Restaurant	2
TOTAL	27

ACTION SOCIALE		
Aide sociale légale	31	67
Travail social	418	664
Logement	398	673
Écrivain Public	80	52
Courriers Domiciliation	272	82
Local SDF	19	33
Bons de Noël	2 185	72
Sorties à la journée	24	23
TOTAL	3 427	1 666

dont v
SERVIC
CENTRE
T
RÉORIE
AL
PERM




MISE À DISPOSITION D'UNE BOÎTE À LIVRES AU CCAS

Depuis fin septembre 2020, une boîte à livres a été installée dans les locaux du CCAS.

Le principe est simple, tous les particuliers viennent déposer dans la boîte des livres qu'ils peuvent récupérer de nouveaux que d'autres personnes ont déposés plus tôt.

Ces échanges se font dans le strict respect des règles sanitaires.

Un poste informatique

“Accès Numérique Multi-Sites”

est à la disposition des usagers qui souhaitent accéder aux différents sites officiels tels que

caf.fr

service-public.fr

mairie-chateaubriant.fr

loire-atlantique.gouv.fr

chequeenergie.gouv.fr

impots.gouv.fr

...

et ainsi avoir la possibilité d'imprimer et d'être assisté en cas de difficultés.



EXPOSITION « À L'ÉHRÉTIA, ON S'ÉPANOUIT »

Du 30 septembre au 8 novembre

les peintures, dessins et poèmes réalisés collectivement par les usagers du foyer de vie, du service d'accueil de jour et du service de l'Éhrétia ont été exposés au Centre Culturel de l'Éhrétia.

« Il est important de leur donner l'occasion et la fierté de montrer ce qu'ils ont fait. Les résidents aiment montrer ce qu'ils ont fait. »

L'AIDE SOCIALE

AIDE SOCIALE LÉGALE



30 personnes
reçues

Dossiers instruits pour le compte du Conseil Dé

L'aide sociale aux personnes âgées comprend :

- ↳ Les dépenses relatives à l'aide à domicile (aides ménagères...),
- ↳ Les dépenses liées aux prises en charge en hébergement.

L'aide sociale aux personnes en situation de handicap recouvre :

- ↳ Les dépenses d'aides à domicile (aides ménagères ou auxiliaires de vie...),
- ↳ Les aides à l'hébergement (accueil en établissement, accueil de jour, accueil familial).

Demandes

Placement des personnes âgées de + de 60 ans

Placement des personnes âgées de - de 60 ans

Aide ménagère

Obligation alimentaire extérieure

Depuis 2018, le Conseil Départemental **ne finance plus**

Le CCAS n'émet qu'un avis consultatif, la décision Départementale.

AIDE SOCIALE FACULTATIVE

1) LES SECOURS

Le CCAS instruit des demandes d'*aides sociales facultatives* qui viennent *en complément* de dispositifs légaux et réglementaires. Elles permettent aux castelbriantais de faire face à de *difficultés financières ponctuelles*.

	2021	2020
Secours accordés	18	20
Refus	4	1
Ajournement	3	-
Annulation	-	-
Dossiers instruits	25	21

Nature des aides	Nomb
Gaz et/ou Électricité	7
Loyer	3
Frais de cantine	3
Demande M.D.P.H.	1
Nuit d'hôtel	2
Aide au relogement	1
Frais d'obsèques	1
TOTAL	18



Sur **25** demandes déposées, **18** ont reçu un avis favorable.



2) LES AIDES FINANCIÈRES AUX ASSOCIATIONS



Le CCAS a attribué **38 958,53 €** de subventions aux différents associations sur le territoire communal :

- Des subventions ont été attribuées, pour un montant total de **2 658 €** afin de les soutenir dans leurs actions :

- ↪ Conférence Saint-Vincent-de-Paul,
- ↪ Restos du Cœur,
- ↪ Secours Populaire,
- ↪ ADT,
- ↪ ADAR,
- ↪ ACIAH ;

- Le CCAS a subventionné l'ORPAC à hauteur de **30 000 €** ;

- Enfin, le CCAS de Châteaubriant met en œuvre une action volontariste FSL pour un montant de **6 299,63 €**.

L'ACTION SOCIALE

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



↳ Repérer, analyser les **besoins** des personnes et proposer une **réponse adaptée**.

↳ Informer les castelbriantais de la **politique d'Action Sociale** du CCAS et garantir **l'accès aux droits**.



“ Accompagner que
pour aller où il va



877 rendez-vous posés :

↳ **635** personnes reçues

↳ **72,4 %** de taux de présence

133 personnes suivies régulièrement :

↳ **76** dans le cadre du dispositif

↳ **57** pour divers motifs (écoute)

**30 personnes reçues dans le cadre
du « Point Conseil Bu**

1) ACCOMPAGNEMENT RSA



- Loi du 1^{er} décembre 2008 applicable au 1^{er} juin 2009.
- Le Revenu de Solidarité Active (RSA) assure aux personnes de plus de 25 ans, sans ressource, un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer.
- Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes de 18 à 24 ans si elles sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

Cadre
juridique



- Le CCAS, acteur de proximité de l'action sociale, a un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre du RSA.
- Le Conseil Départemental a conventionné avec le CCAS de Châteaubriant, pour **l'accompagnement social** des allocataires RSA seuls ou en couple sans enfant.
- Les personnes pour lesquelles un projet d'insertion professionnelle est envisagé sont orientées vers des structures d'accompagnement à la recherche d'emploi : Pôle Emploi ou Unité Emploi.

Rôle social



En 2010
123 p
dossier

- 32 no
- 13 son
- 80 pré
d'un a
- Parmi
suivie

Gen

- 87 Ho
- 36 Fe

A) Nouveaux dossiers

B) Doss

32 dossiers

Logement

25 personnes en location
5 personnes hébergées
2 propriétaires

13 dossiers

Niveau d'études

Niveau CAP/BEP	17
Bac Pro	4
Formation à l'étranger	4
Sans formation	4
Bac général	2
Études supérieures	1

Moyenne d'âge

43,5 ans

Moyenne d'âge

47,4 ans



47 Dossiers

Moyenne d'âge

46,4 ans

C) Non suivis

Motifs

10 Projets Perso. d'Accès à l'Emploi
9 emplois
9 non-réponses aux convocations
3 problèmes de santé
8 « Unité Emploi »
1 dispense de contrat
3 déménagements
3 retraités
1 suivi BGE (aide à la création et au développement des entreprises)

Nom dans

Depuis moins
Entre 1 et 2 a
Entre 3 et 5 a
Entre 6 et 10
Entre 11 et 1
Plus de 15 an

D) Présents dans le dispositif depuis plus d'un

80 dossiers

Formation professionnelle

CAP/BEP	31
Bac Pro	13
Formation à l'étranger	17
Sans formation	16
Études supérieures	3

Nombre d'années dans le dispositif

Entre 1 et 2 ans	36
Entre 3 et 5 ans	24
Entre 6 et 10 ans	15
Plus de 11 ans	5

Logement

30 habitent dans le parc public
29 sont logées dans le parc privé
12 sont hébergées par la famille/amis
6 sont domiciliées
3 sont propriétaires



Problèm
PPAE
Sans co
Unité E
Insertio
Auto-en
Insertio
En atten

2) ACCOMPAGNEMENT HORS RSA



57 personnes*

↳ **38** pour écoute régulière, santé, démarches administratives, mesure d'expulsion, problèmes CAF et alimentaire...

↳ **27** pour aide éducative budgétaire et/ou mise en place d'une tutelle ou curatelle

↳ **8** pour constitution d'un dossier de surendettement

** Une même personne peut avoir plusieurs demandes et comptabilisée plusieurs fois.*



Genre

30 Femmes

27 Hommes



Situation au regard de l'emploi

Retraite **21**

Invalidité / AAH **10**

Recherche d'emploi + allocations **6**

Sans activité **5**

8 en CDI

Intérim, CDD, garantie jeune, CDI **14**

Apprentissage **1**



Situation familiale

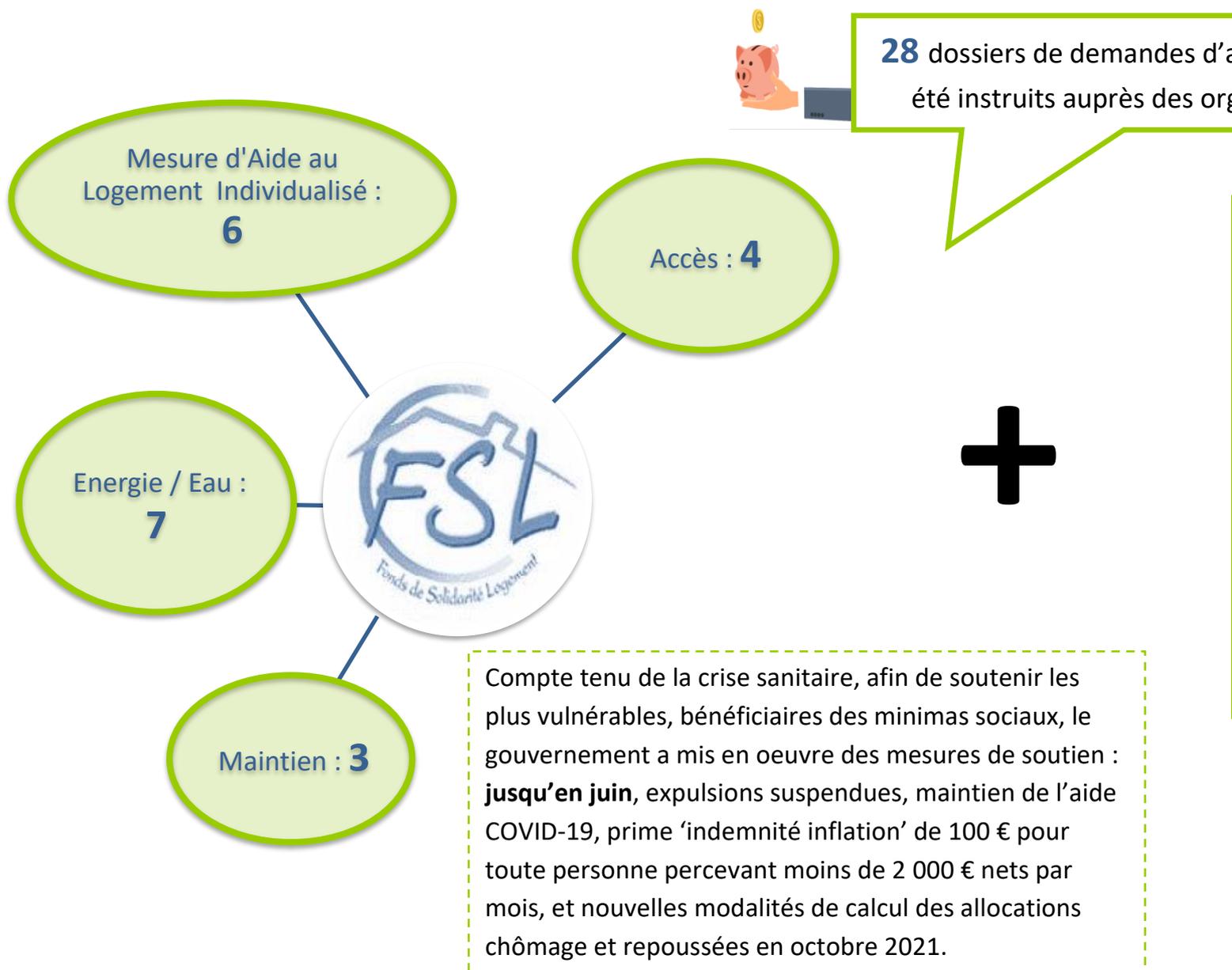
27 Célibataire

13 Divorcé(e) séparé(e)s

8 Veufs(ves)

9 Couples

3) AIDES FINANCIÈRES INSTRUITES DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT



4) POINT CONSEIL BUDGET

Pour rappel

En mai 2019, le CCAS a répondu à l'**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** pour la labellisation « **Point Conseil Budget** ». Une opportunité pour renforcer sa politique générale de prévention et de développement social.

Valable 3 ans, cette labellisation permet, grâce au soutien financier de l'État, la mise en place **d'un nouveau service destiné à tous les habitants de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval**, hors minima sociaux, hors file active des CCAS, qui peuvent avoir besoin de conseils, d'orientations et/ou d'être accompagnés, dans la gestion budgétaire afin d'éviter une situation de surendettement.

Mis en place à compter du 5 novembre 2019

LABELLISATION



DES
GRAT
GESTI

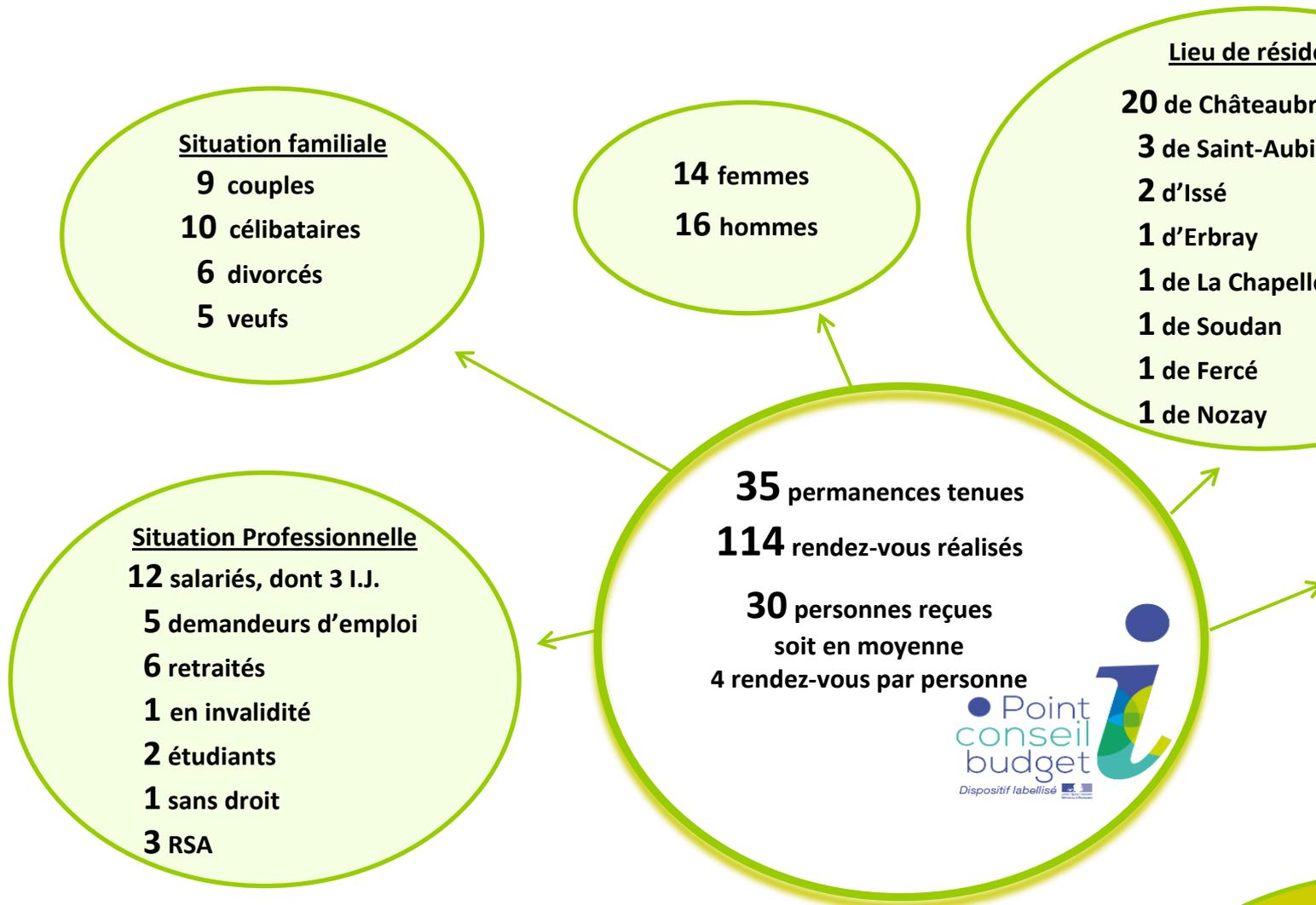


Pour tous les habitants de la Commu

RENSEIGNEMENTS :

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
02 40 81 52 40
pointconseilbudget.ccas@ville-chateaubriant.fr
Maison de la Justice et du Droit (MJD)
02 28 50 44 41

FONCTIONNEM



Objectifs cités lors de l'entretien :

- ↪ **Equilibre budgétaire** (tous revenus confondus)
- ↪ **Informations sur les droits, principalement après séparation, retraite, décès**
- ↪ **Amélioration de la capacité du reste à vivre**
- ↪ **Informations, constitution et suivi de dossiers de surendettement**
- ↪ **Demande d'aide financière**
- ↪ **Accompagnement au micro-crédit**

3 sess

. Jeu

ANNÉE 2021

02/2021

Présentation du service ATHOME
Association Saint Benoît Labre

09/03/2021

Échange téléphonique
Responsable du pôle aides sociales
légales et facultatives /
accompagnement social et épicerie
sociale du CCAS de Rezé

15/03/2021

Transmission du rapport d'activité
2020 du « Point Conseil Budget »
au cabinet EY

17/03/2021

Présentation du micro-crédit par le
Crédit Municipal de Nantes

12/04/2021

Information sur les
panneaux d'affichage de la
Ville de Châteaubriant

12/04/2021

Mail envoyé aux partenaires
sociaux et entreprises du secteur
pour rappel du dispositif PCB

05/2021

Article dans "l'Écho Mairie" joint avec
le bulletin de salaire des salariés
de la Ville et du CCAS

05/2021

Article dans le journal "l'Éclaireur"

20/05/2021

Session collective
jeu « Dilemme »
6 participants de l'UFCV

10/06/2021

Session collective
jeu « Coursopapiers »
4 participants de l'UFCV

25/0

Part
suiv

07/0

Sess
jeu «
Serv
4 m

14/

Part
suiv

20/

Éch
Resp
des

20/

Éch
Com
du c

5) ACTIONS COLLECTIVES D'ACCÈS AUX DROITS

Les démarches administratives et la mobilité

Le Centre Communal d'Action Sociale et les partenaires du territoire ont organisé, le **8 juin 2021** l'édition Intercommunale, la **1^{ère} édition du Forum d'Accès aux Droits** sur les thèmes « **les démarches administratives et la mobilité** » en après-midi.

35 personnes se sont déplacées au Centre Socio-Culturel.

En présence de professionnels, avec notamment le CCAS (un travailleur social et l'écrivain public), le CCAS de la commune, un agent de la Maison de la Mobilité et un policier municipal, les personnes présentes ont obtenu des conseils possibles pour faciliter leurs démarches d'accès aux droits, ainsi qu'une explication sur le service gratuit « **C'Bus** ».



L'accès à la santé et aux soins

Le Centre Communal d'Action Sociale et les partenaires du territoire

le 19 octobre 2021 au Centre Socio-Culturel

la 2^{ème} édition du Forum d'Accès aux Soins de Santé
sur le thème de la **SANTÉ**.

plus de 70 personnes



En présence de professionnels, avec notamment la CPAM Départemental, l'Union Française des Centres de Vacances, la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) du Centre Hospitalier, les participants ont obtenu les renseignements et conseils pour faciliter leurs démarches.

La santé étant étroitement liée au sport, le CCAS a mis à disposition des vélos 'elliptiques' associés à des ordinateurs, permettant de découvrir virtuellement et de (re)découvrir la Ville de Châteaubriant.

Des clowns sont venus animer cette matinée et provoquer le rire, facteurs essentiels d'une bonne santé.



6) HABITAT INDIGNE

Définition

De nombreux termes peuvent qualifier les différentes situations d'habitat indigne. Ils dépendent de l'état plus ou

- logement non décent,
- logement non conforme aux règles d'hygiène de l'habitat,
- logement insalubre,
- péril - bâtiments menaçant, ruine,
- accessibilité au plomb et lutte contre le saturnisme infantile,
- accumulation de déchets.

L'Habitat indigne a une définition juridique (*article 4 de la loi du 25 mars 2009*) de mobilisation pour le contre l'exclusion :

« Constituent un habitat indigne les locaux ou installations utilisés aux fins d'habitation et impropres que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à



Depuis 2019, en concertation avec l'Agence Régionale de Santé, un dispositif a été mis en place afin de répondre aux sollicitations, et ainsi évite l'exclusion. Une fois saisie, l'ARS sollicite une évaluation, grâce à une « fiche de diagnostic » assermenté et un travailleur social du CCAS.

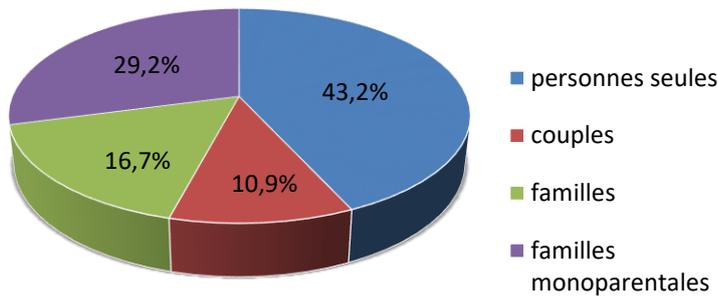
13 visites à domicile, en collaboration étroite avec la Police Municipale de la Ville, ont été réalisées.

LOGEMENT SOCIAL



- Faciliter l'accès au logement,
- Informers les usagers (*accès aux droits, logements sociaux...*),
- Constituer des dossiers de demande ou de renouvellement à toute personne souhaite obtenir un logement d'habitat social sur la commune ou dans le Département

Public reçu



322 rendez-vous assurés

212 dossiers traités
149 nouvelles demandes

145 signatures de contrat de location et 138 départs on



Ville aux Roses

Résidence Fleming

Trinité

Chère

Rue Basse

Béré

Vannerie

Vitré

Renac

NOUVEAU

Pour la première fois en Loire-Atlantique
le bailleur **Néotoa** (ex Habitat 35 dont le
est présent à Châteaubriant avec la con
sur le **site de la Baguais** (4 T3, 12 T4 et 4 T5)

Livraison le 9

Aiguillon Constructions

32 maisons

4 bailleurs sociaux

Afin de faciliter les démarches et renforcer le partenariat
avec **Atlantique Habitations**,
le CCAS met un bureau à disposition afin de recevoir les
usagers pour la signature des contrats de location pour
Châteaubriant ou **les proches alentours**.

19 maisons & 19 appartements

20 maisons
5 maisons

au 31 d

33 m

Au total : 1031 logements : 927 appartements & 104 maisons individuelles

LOCAL SDF & MISE EN SÉCURITÉ



- ↳ Lutter contre l'exclusion
- ↳ Ouvert tous les jours de l'année, ce local permet aux hommes* sans abri d'être hébergés jusqu'à trois nuits par mois (douche, repas et machine à laver le linge à disposition)

**Ouvert tous les soirs
à 17h30 en semaine**
(et le week-end avec un code)
Ouverture en journée
par GRAND FROID

*Les femmes et familles victimes de violences intrafamiliales bénéficient d'une mise en sécurité depuis avril 2020.

**2 familles hébergées
en 2021**

36 hommes accu

86 nuitées

(les personnes orientées par la G



Une r

ÉCRIVAIN PUBLIC

Aider les personnes qui éprouvent des difficultés à l'égard de l'expression écrite.



94 personnes accueillies

89

Pour :

- . Rédiger un courrier
- . Remplir un imprimé
- . Expliquer le contenu d'un courrier
- . Apporter un conseil de présentation et des corrections orthographiques



75%

Courriers ac

5%

Cour

13%

Courriers

7%

Courriers juridiques

SORTIES À LA JOURNÉE

199 P

(malgré l'absence
de pré



Permettre aux personnes
qui ne partent pas en vacances
sur la période estivale
de pouvoir
« s'évader du quotidien »
une ou plusieurs journées.

85 personnes
dont 25 enfants

Océarium &



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

88 personnes
dont 25 enfants

Zoo



Projet porté par
3 structures
afin d'optimiser les moyens
humains et financiers



GEM - L'Étoile Filante



26 personnes
dont 9 enfants

Maison du P



RAP

Cette année, so
de 3 000 €, dans

Autres partenaires accompagnateurs : UFCV, Centre Socio-Culturel Intercommunal.

CONCLUSION

Le Centre Communal d'Action Sociale, lieu d'inser

par les loisirs



par l'accès aux droits



par le budget



LA PRÉVENTION : Au Cœur de nos A

Actions de santé publique



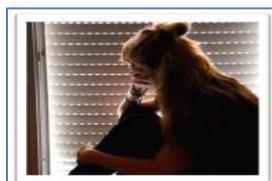
1. MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN AVEC LA MALADIE DE PARKINSON



2. MIEUX ACCOMPAGNER LA MALADIE PSYCHIQUE



3. SPORTEZ-VOUS BIEN !



4. PRÉVENTION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

- ↳ Promouvoir la s
- ↳ Développer la p
- ↳ **Sensibiliser** le g
- menées sur la con



1) MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN AVEC LA MALADIE DE PARKINSON

Depuis 2015, un groupe de sophrologie se réunit chaque vendredi matin, pour 10 personnes en souffrance avec cette maladie (malade et entourage), porté par l'association France Parkinson.

Une salle est mise à leur disposition.

2) MIEUX ACCOMPAGNER LA MALADIE PSYCHIQUE

En partenariat avec le Centre Médico-Psychologique, Habitat 44, Une Famille Un Toit et l'Espace Départemental des Solidarités, le CCAS participe à des réunions d'analyses de situations.

La problématique psychique peut entraîner une difficulté dans le maintien dans le logement, le « vivre » en communauté.

Ce groupe permet aux professionnels d'échanger sur les pratiques et la manière de continuer les accompagnements mis en place.



3) SPORTEZ-VOUS BIEN !

SPORTEZ-VOUS BIEN, C'EST QUOI ?

Le programme « Sportez-vous bien » est une action municipale mise en place à la rentrée de septembre 2021.

« Sportez-vous bien » s'adresse à tout public, les élèves des écoles élémentaires de la ville, les personnes âgées valides ou à mobilité réduite, ou encore les personnes en situation de handicap.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

L'objectif est d'inciter des personnes à la découverte ou redécouverte d'une activité physique.

Ces personnes seront accompagnées, en fonction de leur profil, vers une reprise en douceur, tout en créant du lien.

- Développer les temps d'activités périscolaires au sein des écoles,
- Protéger la santé des publics concernés,
- Faire du lien social,
- Maintenir l'autonomie, prévenir les chutes et les accidents domestiques pour les séniors.

Cette action permet à chacun d'être mis en confiance pour ensuite, éventuellement, s'inscrire au sein d'un club sportif.

QUEL EST LE PROGRAMME ?

« Sportez-vous bien » se déroule en cycle de 7 séances d'une heure, en petits groupes de 6 à 10 personnes, avec au programme : gymnastique douce, jeux de ballon, jeux de mémorisation, de précision, parcours de motricité et même un Jeu de l'Oie géant spécialement créé pour l'occasion.

Lieu : **Centre Municipal des Sports (CMS)**
120-154 Rue Baptiste Marcat,
44110 Châteaubriant



INSCRIPTION

- Pour les adultes, inscriptions de Châteaubriant au 02 51 00 00 00
- Cycle de 7 séances à partir de septembre, entre chaque période jeudi matin,
- Gratuit.



- Les séances pour les enfants des activités périscolaires





Au total
156 participants
depuis mars

NOUVEAU!

Pour diversifier les actions, des outils ont été créés et notamment **un jeu de l'oie géant** qui permet d'aborder différents thèmes comme l'activité sportive, l'alimentation, l'éducation citoyenne, la culture générale, l'environnement et le handicap.

Ce jeu a été utilisé à plusieurs reprises à l'école Claude Monet et au CSCI : **100 participants**.

Acquisition de vélos elliptiques et mise à disposition dans le hall du CCAS pour une détente sportive.

Cette action destinée à tous a nécessité une communication importante par la participation au **Forum des Associations le 4 septembre**, et **"Ma santé, mon bien-être" le 19 octobre**. **14 personnes** ont participé.

L'animateur sportif a mobilisé du public au sein du quartier prioritaire de la ville de... Suite à l'obtention d'une subvention politique de la Ville, il a participé à des **"promenades" du Centre Socio-Culturel Intercommunal (CSCI) le 31 mai, 14 et 28 juin : 8 personnes** présentes en moyenne. En parallèle, un affichage a été réalisé dans le hall des immeubles du quartier.

À raison de **2 séances par semaine**, les mardis et jeudis de 10h00 à 11h00.

le premier cycle a eu lieu **du 21 septembre au 5 novembre** :
8 personnes : 4 hommes et 4 femmes,

le deuxième cycle a eu lieu **du 8 novembre au 17 décembre** :
12 personnes : 6 hommes, 6 femmes.

Au 31 décembre 2021, ce sont **42 personnes**, âgées **de 18 à 85 ans** qui ont participé à cette activité, de suite ou à compter de janvier 2022.

La moyenne d'âge des personnes est de **62 ans**.

4) PRÉVENTION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec la Police Municipale, la Gendarmerie, le Conseil Départemental, la CAF de Loire Atlantique et Solidarité Femme propose une

Opération de sensibilisation du Grand Public
du 25 novembre au 2 décembre 2021.



Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre



Les boulangeries de Châteaubriant et des communes aux alentours ont distribué

31 000 sacs à pain-violentomètre

Outil de prévention avec les coordonnées des acteurs pouvant être sollicités pour ces problématiques.

Groupe ressource

3 rencontres ont eu lieu en 2021

Perspectives 2022 : sensibilisation des associations, professionnels médicaux

" Que des Maux..." , spectacle de théâtre et la troupe de théâtre le Cercle de la Vie a été présenté au conservatoire de Châteaubriant

mardi 30 novembre

Partenariat entre le CCAS, le Centre Communal d'Action Sociale de Loire Atlantique et Solidarité Femme

70 personnes

Le 9 novembre 2021 :

" L'accompagnement des auteurs de violences conjugales "

2 h 00 de sensibilisation par l'ADAES (Association Départementale d'Accompagnement des Auteurs de Violences)

20 professionnels du territoire présents



CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ & DE PRÉVENTION DÉLINQUANCE (CLSPD)

Créé par délibération du 30 septembre 2002 et mis en place le 17 mars 2003, le CLSPD se compose de membres désignés par le Conseil Municipal et le Préfet de Loire-Atlantique.

SOMMAIRE



Accentuer l'implication
prévention et de sécu

Simplifier le fonctionn
le respect des préroga

Coordonner les action
domaine de la préven

Dresser les constats d
et les évaluer.



1) SÉCURITÉ ROUTIÈRE

A) Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)

Former les élèves de 5^{ème} et 3^{ème} à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière 1 et 2.

Sensibiliser les élèves aux comportements à adopter en tant qu'usagers de la route.

Favoriser le dialogue entre les forces de l'ordre et les scolaires.



867 élèves

2 heures d'intervention

Du 25 mars au 22 juin 2021, l'animatrice du CCAS et 2 agents de la Police Municipale sont intervenus dans 4 établissements scolaires.



Bilan
éta



B) Attestation de Première Éducation Routière (APER)

Assurer, auprès des élèves des écoles primaires, des séances de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière.

Valider des notions théoriques sur le déplacement piéton, les pistes cyclables ou l'utilisation du vélo.



Du 1^{er} au 22 juin

La Police Municipale a organisé des ateliers d'éducation routière pour toutes les écoles élémentaires : Béré, René-Guy Cadou, Viaud-Terrasses, Claude Monet, Nazareth et la Trinité.



186

CETTI

CE2 :

CM2

C) Contrôle de l'éclairage des deux roues

60 contrôl

Chaque année, aux abords des établissements scolaires, la Police Municipale procède au contrôle de l'éclairage des deux roues à titre préventif dans un premier temps, puis de façon répressive en cas de non-respect du délai de mise en

2) PRÉVENTION RESPECT & CITOYENNETÉ

A) Action de prévention auprès du public en situation de handicap

Un travail de sensibilisation à la loi auprès des résidents adultes handicapés a été mené par les éducateurs, et un policier municipal.

Objectifs principaux : Favoriser le débat et ouvrir le dialogue sur les faits de violences (physiques, verbales, sexuelles) dont les personnes peuvent être auteurs ou victimes. **40 résidents ont pu bénéficier des séances** sur ces moments. Les outils utilisés sont le photo-langage et un support PowerPoint.



B) Actions de la médiatrice à l'école sur le quartier Ville-Aux-Roses

Depuis février 2020, Peggy HARDOUIN est parfaitement intégrée, à la fois dans les établissements scolaires et dans le quartier.

Quelques exemples d'interventions :

La médiatrice réalise des animations en classe, sur tous les niveaux, en fonction des besoins et sollicitations des enseignants et de la gestion des conflits.

De même, elle s'implique dans le renforcement des liens avec les familles (décrocheurs scolaires, dossiers de suivi) et dans les actions menées dans le quartier par les partenaires.

C) Un nouveau référent pour le quartier prioritaire : Daouda Leye



Depuis mai 2021, la Ville de Châteaubriant a nommé

Référent au sein du quartier de la Ville-Aux-Roses

Daouda Leye est **“l'interface” entre les habitants de la Ville-Aux-Roses et la Municipalité.**

Aller à la rencontre de la population du quartier, être à l'écoute, répondre aux questions et s'occuper de ce référent qui va recréer du lien entre les habitants et les jeunes, afin d'amener respect et échange harmonieuse pour tous.

Il consacre son temps à la prise de contacts avec les partenaires sur place pour une **meilleure collaboration d'équipe constructif.**

Parallèlement, il parcourt le quartier pour se présenter à la population et expliquer ses différentes missions.

Animateur, Daouda Leye organise différentes manifestations culturelles et sportives à destination de la population de la Ville-aux-Roses, petits et grands.

D) Semaine de la Citoyenneté du 20 au 26 septembre 2021

a) Visites institutionnelles



Afin de mieux connaître leur fonctionnement, le jeune public est invité à visiter les structures : la Mairie, la maison de la mobilité, le guichet unique, le centre socio-culturel.

b) Jeu de l'oie géant « Citoyenneté » au Centre Socio-culturel pour tout public



**30 participants
sur l'après-midi**

En partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes et le référent du quartier Daouda Leye, organisation d'un jeu de l'oie pour tout public sur la notion de **Citoyenneté**.

c) Interventions « Citoyenneté » dans les établissements scolaires

Un module « Citoyenneté » (évocation de la Déclaration des Droits de l'Homme, Droits de l'Enfant...), d'un... par la Maison de la Protection des Famille (ex Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile), a été mis

Au total, plus de **400 élèves répartis dans les trois collèges** ont bénéficié de cette intervention.

d) Mise en place du Passeport du Civisme



**Présentation du
Passeport du Civisme
aux 164 élèves de CM2**

*Membre de l'Associati
Châteaubriant a cré
ludique et pédagogi
puissent réaliser un
individuelles et collect
En fin d'année, une m
la réalisation du parc*

e) Intervention « Rappel à la Loi »

Le rôle et les missions des policiers municipaux ont été expliqués aux élèves de CM1.
En complément, un rappel des lois et des sanctions en cas de harcèlement, racket, vols, violences verbales
physiques, sexuelles... a été réalisé auprès des élèves.



200 élèves de CM1

f) Opération « Nettoyons la Nature »



**260 élèves
participants**



Au total, la semaine de la Citoyenneté a réuni 1 261 je

3) L'AIDE AUX VICTIMES

A) La permanence France Victime 44

France Victime 44 a tenu **10** permanences à la Maison de la Justice et du Droit.

Les principales catégories d'infractions sont les suivantes :

- 11 violences volontaires
- 11 vols aggravés
- 10 accidents de la circulation
- 9 destructions, dégradations
- 7 infractions à caractère sexuel
- 7 abus de confiance, escroqueries
- 4 menaces, injures
- 3 autres atteintes aux personnes
- 2 harcèlements
- 1 vol simple
- 1 autre infraction



66 victimes (41 femmes et 25 hommes)
47% des victimes sont castelbriantines
originairement de **22** autres communes de
départements limitrophes.

B) La cellule d'aide et de soutien du CCAS

Suite à des incendies volontaires de véhicules dans le quartier de la Ville Aux Roses en novembre 2021, la cellule d'aide et de soutien du CCAS a été déclenchée. Ce sont 6 entretiens, avec les 5 victimes, qui ont eu lieu.

4) LE CONSEIL POUR LES DROITS & DEVOIRS DE LA FAMILLE

Le Conseil pour les Droits et les Devoirs de la Famille a été créé par décision du Conseil Municipal de la Ville de Châteaubriant le 5 juillet 2012.



Missions

Outil de dialogue visant à mieux écouter les familles, les informer et leur rappeler leurs droits et devoirs envers leurs enfants.

Favorise l'échange d'informations et met en place un **accompagnement parental** pour des familles de mineurs en difficulté dans leurs missions d'éducation.

Problématiques 2021

- . Dégradations volontaires et incivilités
- . Bagarres sur la plateforme des cars
- . Vols

	Nombre de familles convoquées	Nombre de familles venues	Appels téléphoniques ou courriers
2012	5	3	-
2013	7	3	2
2014	9	7	-
2015	11	5	1
2016	8	6	1
2017	11	4	3
2018	21	17	1
2019	14	14	-
2020	7	6	-
2021	4 (5 jeunes)	2	0

Le CDDF développe une nouvelle proposition d'intervention

Lors du travail engagé avec les établissements scolaires depuis septembre 2021, une proposition de convention de **mesures de responsabilisation** va être réalisée avec les 3 collèges de la Ville.



Définition

La mesure de responsabilisation consiste à participer, en dehors des heures de cours, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation, ou à l'exécution d'une tâche à des fins éducatives. Sa durée ne peut excéder vingt heures.

Objectifs

La portée symbolique et éducative de la démarche doit primer sur le souci de punir l'élève pour le dommage causé aux biens, ou du préjudice causé à un autre élève.

Par exemple, pour un propos injurieux envers un camarade de classe, l'élève peut être invité à effectuer une étude en lien avec la nature du propos qu'il a tenu, ou pour le décourager de recommencer, à réfléchir sur la mise en danger d'autrui ou être invité à rencontrer des acteurs de la justice. Dans le cadre de cette démarche, l'engagement de l'élève à réaliser la mesure de responsabilisation est clairement actée dans une convention.

Une délibération a été présentée au Conseil d'Administration du CCAS le 11 décembre 2021 et une délibération similaire au Conseil Municipal de la Ville le 16 décembre 2021.

CONCLUSION

La Charte d'Ottawa précise que la promotion de la santé a pour but
« donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de

Prévention primaire

Semaine de la citoyenneté
Violences intrafamiliales
Médiatrice à l'école
Référent quartier
Sécurité routière
Respect



Le Centre Communal d'Action Sociale, acteur de prévention depuis d

Prévention secondaire

CDDF
Mesures de responsabilisation
Sportez-vous bien !
Mieux accompagner la maladie psychique



Prévention t
Parkinson
Aide aux vi
Cellule d'ai

LE CENTRE DE SOINS & LES SERVICES

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS (CSI)

Ouvert en 1979, le Centre de Soins Infirmiers est un service qui dispense des soins 24h/24 et 7jours/7 sur prescription médicale, à toute population confondue, à domicile et au centre de soins aux heures de permanences.

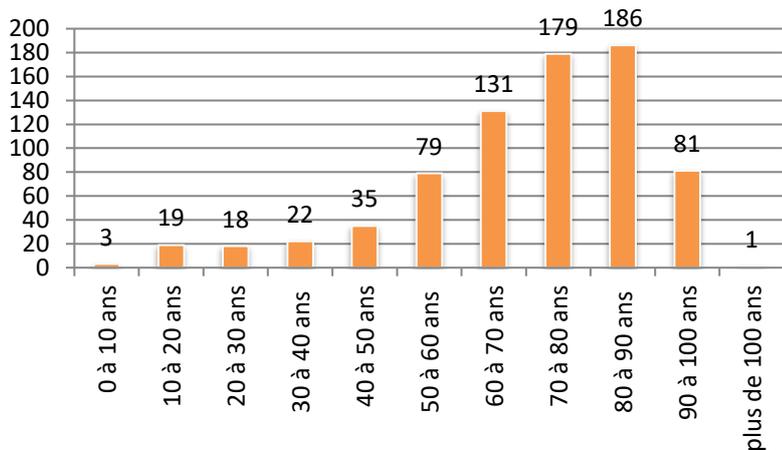
L'accueil est assuré **du lundi au vendredi**, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

2 permanences sans rendez-vous chaque jour au CCAS

- de 8h00 à 9h00
- de 11h00 à 12h00

79
AC

Répartition par classe d'âge



754
PATIENTS

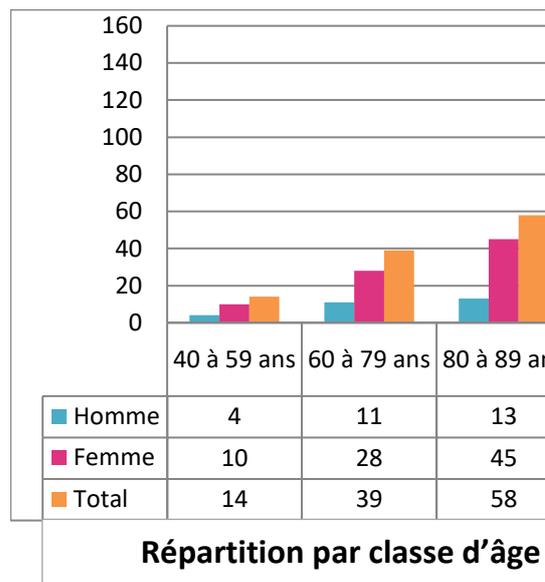
7 infirmières

SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAD)

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou en situation de handicap.

Effectuer les tâches courantes que la personne ne peut plus accomplir seule : ménage, repassage, préparation des repas, entretien du linge, nettoyage des vitres, aide au maintien de l'hygiène corporelle élémentaire, stimulation, promenade.

Contribuer à préserver les liens sociaux : apporter une présence, un soutien moral à la personne et à son entourage dans le respect de ses habitudes de vie et de ses choix.



Le personnel

1 Responsable du service
1 Adjoint administratif

9 Aides à Domicile

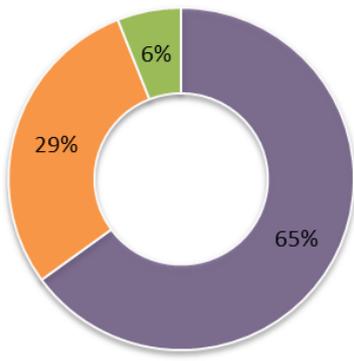
Total des heures effectuées

9 744 heures

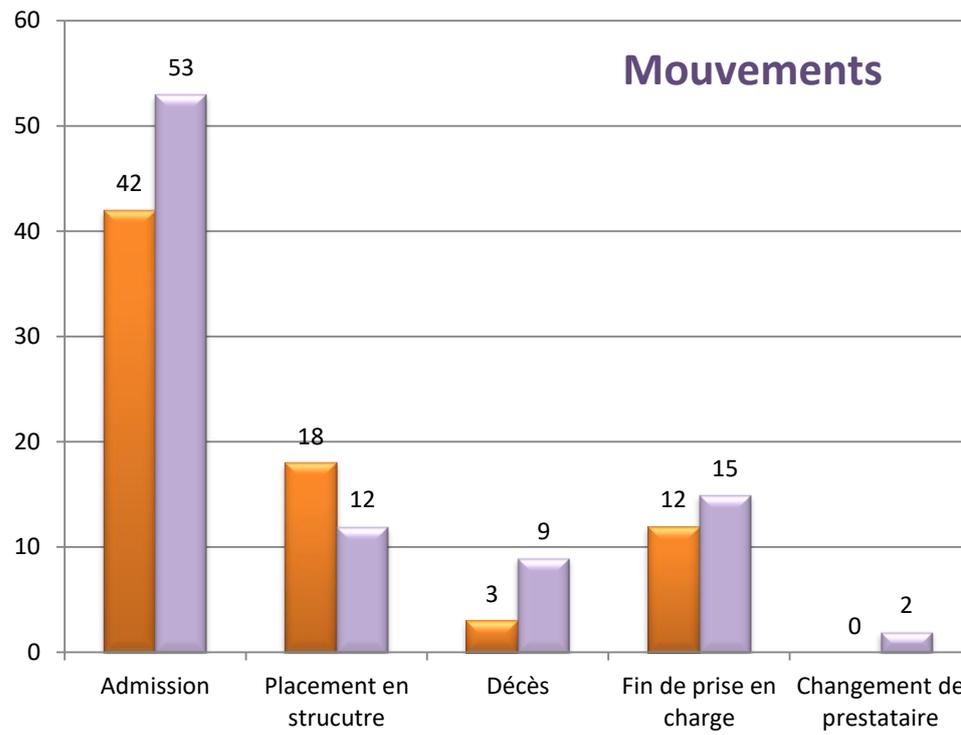
1

144

Répartition par condition de cohabitation



- Personnes seules
- En couples
- Avec génération suivante



TÉLÉASSISTANCE



TOTAL DES DOSSIERS
en cours au 31 décembre 2021 :

221

Nombre d'admissions : **57**

Nombre de résiliations : **39**

Ce service s'adresse à toute personne seule ou en couple, en situation de handicap, souhaitant rester à son domicile en toute

Le Département et une société privée gèrent ce dispositif. de ses revenus et de sa dépendance.

En moyenne, un délai de 48 heures est nécessaire pour la mise en service du matériel.

Formule classique

Tarif plein : 20,08 €
15,00 € à compter du 15/10/2021

Tarif réduit : 10,02 €
10,00 € à compter du 15/10/2021



Formule avec GSM (formule classique + GSM)

Tarif plein : 25,00 €
Tarif réduit : 12,50 €

(fo

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)



Capacité d'Accueil de 48 personnes

dont 3 personnes en situation de handicap de moins de 60 ans

selon le décret n°2004-613 du 25/06/2004

Missions

Admission sur prescription médicale : **soins de nursing** *

* ensemble des soins d'hygiène et de confort prodigués à des personnes dépendantes

Accompagnement des aidants

Le SSIAD fonctionne 7 jours sur 7

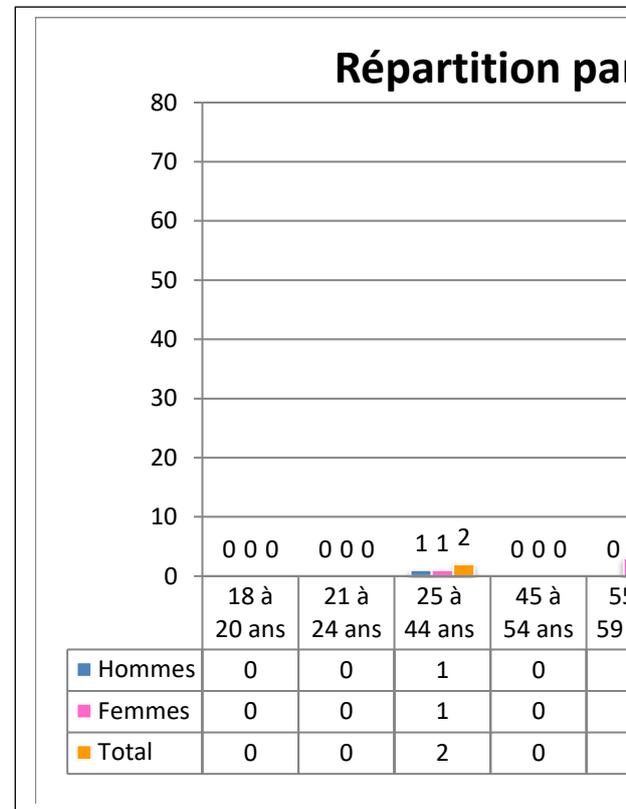
Bu
(d
D
I
Les

Bientrai
AFGSU,
d'inform
générali
soignant

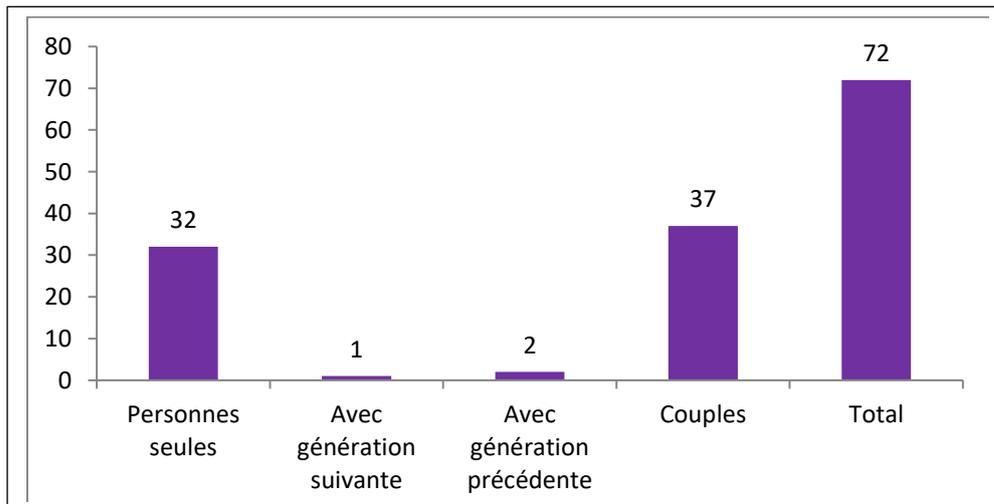
CLIC,
médecin
Soins I
Hospital
IFSI-IFAS

L'activité du SSIAD

2 Infirmières Coordinatrices
12 Aides-Soignantes



Répartition de la population par condition de cohabitation



Le taux de remplissage

	2021 par activité		TOTAL 2021
	Personnes Agées	Personnes Handicapées	
Nombre de prises en charge prévues	16 425	1 095	17 520
Nombre de prises en charge réalisées	14 288	740	15 028
Taux de remplissage	86,99 %	67,58 %	85,78 %

En 2021 : binôme d'aides-soignantes pour **2** personnes
et binôme avec service d'aide à domicile pour **7** personnes

Les mouvements

Année	Entrées	Sorties
2020	56 (37 admissions et 24 ré-admissions)	73 (38 radiations)
2021	50 (33 admissions et 17 ré-admissions)	64 (30 radiations *)

* Les radiations sont expliquées par les décès (11 dont 6 à domicile), les admissions en EHPAD (6),

Les 6 GIR (Groupes Iso-Ressources) :

mesure du degré de perte d'autonomie

GIR 1 : dépendance totale

GIR 2 : dépendance (fonctions mentales) altérée, aide pour les actes de la vie quotidienne

GIR 3 : capacités cognitives intactes, aide quotidienne pour les soins d'hygiène

GIR 4 : capacités cognitives intactes, aide ponctuelle pour les soins d'hygiène, soutien pour les déplacements

GIR 5 : aide ponctuelle, aide pour l'entretien du logement, courses

GIR 6 : autonomie préservée, aide pour l'entretien du logement, courses



Le GIR Moyen P

traduit le niveau de dépendance

Plus ce GMP est élevé, moins il y a de personnes âgées

	Nombre de prises en charge		
	2019	2020	2021
GIR 1	4	2	3
GIR 2	20	22	16
GIR 3	19	16	18
GIR 4	31	36	34
GIR 5	6	2	0
GIR 6	2	0	1
Total	82	78	72

	2019	
	GMP	Nb de personnes
1 ^{er} Trimestre	624,64	56
2 ^{ème} Trimestre	619,83	59
3 ^{ème} Trimestre	579,02	51
4 ^{ème} Trimestre	590,94	53
Moyenne annuelle	585,37	82
Nombre de visites	19 047	
dont visites à 2 aides-soignantes	2 427	

PLAN DÉPARTEMENTAL « CANICULE »

Mise en place, depuis 2004, d'un dispositif de recensement des personnes vulnérables via les médias et le site internet de la Ville.

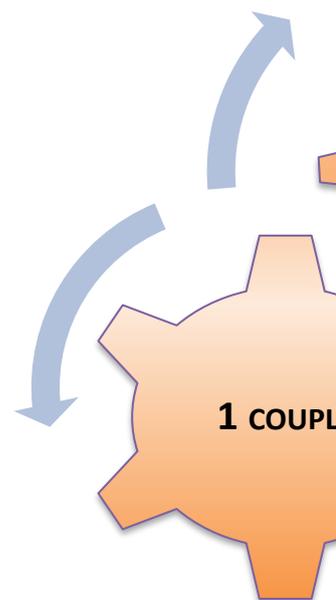
Des messages de prévention ont ainsi été diffusés aux habitants.



Pendant la période de canicule, le CCAS a procédé à des appels téléphoniques quotidiens.

Un tableau de bord a été mis en place pour le suivi des appels.

Tous les services du CCAS ont été attentifs aux usagers fragilisés.



LIVRES & MOI

Accès à la culture : Permettre aux personnes dans l'impossibilité, même temporaire, de se déplacer, d'avoir accès à la lecture par le portage de livres et/ou revues à domicile.

4 bénéficiaires



FOYER RESTAURANT

Espace privilégié de rencontres, le Foyer Restaurant accueille les castelbriantais de plus de 55 ans qui souhaitent déjeuner dans un espace convivial.

1) ACTIVITÉ



Bénéficier d'un repas de qualité, équilibré et varié.

Chaque jeudi, animations gratuites : loto, jeux d'autrefois...

Missions

Lieu de rencontres et de développement du lien social

En raison de
Foyer Resta
ses portes e
À sa réou
protocole s

2 person
20 perso

Afin de pallier au manqu
lors des confinements, l
du Foyer Restaurant ont
appels téléphoniques ch

28 personnes cor

	Coût pour le CCAS
Dépenses	97 356,65 €
Recettes	34 030,30 €
Différentiel	63 326,35 €

2) SERVICE TAXI

Tout castelbriantais qui souhaite se rendre au Foyer Restaurant, mais aussi à l'ORPAC, peut effectuer une demande de transport.
Jusqu'à fin août, ce service de transport permet aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion d'accéder



D
un nou
par la C
«
12,0

3) EXTENSION DU FOYER RESTAURANT (salle)



NOËL DES AÎNÉS

En 2021, le traditionnel repas des aînés n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.



2 331
courriers
envoyés

À leur demande, ne pouvant se déplacer, les 183 résidents des structures (EHPAD de Béré, MAPA, USLD et Résidence du Parc de la Lande) ont reçu un flacon d'eau de Cologne.

Les mesures sanitaires ne nous ont pas empêchés d'organiser le traditionnel repas des aînés le 9 décembre à la Halle d'Exposition de Castelbriant afin d'offrir à chaque Castelbriantais

un bon d'achat

à faire valoir, du 13 décembre au 10 janvier, dans les commerces de bouche de la commune (boulangeries, chocolateries, traiteurs, boulangeries, restaurants).

1 622 bons

à l'a

CONCLUSION

Centre de Soins Infirmiers

**Service de Soins
Infirmiers À Domicile**



Le Centre Communal d'Action Sociale, des services au cœur du m

**Cadeaux de fin d'année
pour les aînés**

Téléassistance

GLOSSAIRE

AAH	Allocati
ACIAH	Accessibilité, Communication, Information, Acco
ADAPEI	Association Départementale des Amis et Parents de person <i>(anciennement Association Départementale des Amis et Pa</i>
ADAR	Association Départementale d'Aide à Domicil
ADT	
AII	Aid
BEP	Brevet
BGE	Aide à la création et au dével
CAF	Cais
CAP	Certificat
CARSAT	Caisse d'Assurance Retrait
CFAS	Code de la F
CICAS	Centre d'Information et de Coordination de l'Action Social
CLI	Com
CPAM	Caisse Prin
CSAJ	Contrat de Soutien

EDS Espace Dép
ETP
FAJ
FSL Fon
FNATH Fédération Nationale des Accidentés du
MDPH Maison Départementale de
MFR
ONAC Office National des Anciens Combattant
ORPAC Office des Retraités et Personnes
PCB
PPAE Projet Perso
PRO BTP Groupe de PROtection sociale du Bâtim
RSA R
UDAF Union Départementale c
UFCV Union Française des Centre

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20220706-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06-07-2022

Publication le : 07-07-2022

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET



Mis en ligne le

7/07/2022